



Compte-rendu du CDAS du 14 mars 2023

Paris le 14 mars 2023

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022 qui ont conforté Solidaires Finances Publiques comme 1^{er} syndicat au sein du ministère, le premier Conseil départemental de l'action sociale de Paris (CDAS) de la nouvelle mandature s'est tenu le 14/03/2023 au cours duquel ont été abordés les points suivants

- vote du procès-verbal de la réunion du conseil départemental de l'action sociale du 20 octobre 2022
- présentation de la note d'orientation
- exécution du budget 2022
- budget prévisionnel 2023 / propositions d'actions 2023
- questions diverses.

1) Vote du procès-verbal de la réunion du conseil départemental de l'action sociale du 20 octobre 2022

Le procès-verbal a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales

2) Présentation de la note d'orientation

Le président du CDAS a présenté succinctement les grandes orientations de l'action sociale au niveau national comme la cession de 13 résidences EPAF, la mise en place d'une nouvelle organisation régionale du réseau de l'action sociale, de nouvelles mesures concernant des aides à la parentalité, la mise en place d'une nouvelle gouvernance des associations en charge de l'action sociale (AGRAF, EPAF, et ALPAF), l'amélioration de la communication.

Le dialogue social s'étant fortement dégradé depuis quelques années au Ministère cette note ne sera présentée que le 22 mars lors du prochain CNAS. La question est de savoir si l'action sociale reste une préoccupation majeure de notre ministère ? On en doute.

Depuis plusieurs années l'administration la déstructure, la démantèle, pour mieux l'affaiblir. C'est ce que nous ne cessons de dénoncer et de combattre, et que nous continuerons de faire pour et dans l'intérêt du plus grand nombre.

*** Cession des résidences EPAF**

Lors de notre déclaration liminaire Solidaires Finances a rappelé son opposition à la mise en vente de ces résidences que l'État propriétaire a laissé sciemment se dégrader afin de mieux justifier la cession de ce patrimoine des agentes et des agents du ministère. Même si le produit des ventes, qui est loin d'être certain, doit servir pour partie à la rénovation et la montée en gamme des résidences conservées, Solidaires Finances déclare qu'elle n'est pas contre la remise à neuf des bâtiments, mais que cela ne doit pas se faire au détriment des possibilités financières des personnels du ministère à faibles revenus ; les inquiétudes sur une possible augmentation des tarifs sont réelles.

*** Les Prestations**

Si nous notons certaines avancées et réponses à nos revendications, le Ministère peut et doit aller encore plus loin.

En ce qui concerne le chèque CESH 6-12 ans ; nous exigeons que l'extension de l'âge soit poussée à 17 ans révolus, pour toutes et tous. La revalorisation du montant du barème de 5 % est liée à la hausse du point d'indice. Nous revendiquons en plus qu'elle soit au minimum annuel et fonction de l'inflation.

Par ailleurs si la création d'un chèque sport Finances est une bonne chose et répond à une de nos revendications, nous déplorons qu'il commence à 12 ans quand la plupart des sports commencent dès 6 ans ?

*** Gouvernance des opérateurs :**

L'intérêt de l'instauration d'une fédération faïtière des associations du ministère, EPAF ALPAF et AGRAF, n'est pas avéré et contribuerait à la suppression de leur autonomie de gestion. Les reports de cette usine à gaz se cumulent alors autant arrêter tout de suite et enterrer le projet !

*** Communication sur les prestations d'Action sociale**

Enfin, un effort va être fait afin que la communication des prestations soit mieux mise en avant avec un site dédié, et notre délégation a fait droit à notre demande de mieux toucher les personnels retraités en incluant dans leur dossier de retraite une autorisation pour recevoir les diverses prestations mises en œuvre par la Délégation .

*** Réorganisation du réseau**

Le Directeur Régional de l'action sociale a présenté les contours de la nouvelle organisation régionale du réseau de l'action sociale. Pour Solidaires Finances, la régionalisation du réseau n'est pas la solution. La création d'un échelon hiérarchique régional sera de trop et ne résoudra rien, le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom !

Selon lui, l'objectif de cette réforme serait d'harmoniser les process et les différentes procédures au niveau régional IDF dans le but de créer un collectif de travail au niveau régional, de limiter l'isolement des délégués départementaux, et de traiter équitablement les demandes des agent.es. 5 pôles régionaux seront créés : un pôle logement, un pôle aide à la parentalité, un pôle restauration, un pôle communication et un pôle vacances / actions locales.

La déléguée départementale animera toujours le CDAS et sera toujours le point d'entrée pour les agent.es .

Beaucoup de flou perdure sur la nature de leurs attributions. Aucune lettre de mission ne semble envisagée.

Même flou sur la future cartographie du réseau des délégations, celle-ci étant liée à la composition des équipes, qui est en cours. Elle devrait être présentée lors du prochain CNAS. Quant aux liens entre responsable régional et le CDAS, c'est également le flou. Et selon l'adage quand c'est flou c'est qu'il y a un loup.

Le responsable régional de l'action sociale nous présentera donc l'organigramme au niveau régional et les missions de chaque pôle lors d'un prochain CDAS .

3) Exécution du budget 2022 .

Le budget de 2022 s'élevait à 426.140 euros. Sur cette somme, 426.113 euros ont été utilisés. Il reste donc un reliquat de 27 €.

Les actions en faveur des actifs et des retraité.es ont remporté le même succès que les années précédentes, tout comme les actions de santé. Face à ce succès, certaines actions de santé publique seront déconcentrées hors de Bercy (Paganini , Saint Sulpice, Argonne etc).

Solidaires Finances a particulièrement insisté sur ces délocalisations dans Paris. En effet, concentrées sur Bercy, peu d'agentes et d'agents des services déconcentrés peuvent y participer. Nous avons également réclamé que les directions (DRFIP, CCRF, DNVSF DSP APHP) accordent aux agents des facilités horaires (1/2 journée) lors du don du sang et des actions de vaccination à l'instar de ce qui se pratique à la Douane.

4) Budget prévisionnel 2023 / propositions d'actions 2023 .

Le budget prévisionnel de 2023 s'élève à 405.000 euros donné sans la réserve de 7 %. C'est sans tenir compte de la période d'inflation que nous vivons. Et nous dénonçons toujours et encore la réserve budgétaire mise en œuvre qui est un véritable hold-up budgétaire !

Concernant les actions 2023 :

Arbre de Noël : le spectacle aura lieu au cirque d'hiver (cirque GRÜSS) cette année. Contrairement aux années antérieures les agent.es devront s'inscrire pour participer au spectacle.

Actions sorties : les organisations syndicales ont voté pour le choix de l'arbre de Noël, de la journée des retraité.es, des sorties pour les actifs, des sorties en famille, les sorties par demi-journées, la Délégation informera les agents et agentes des sorties tout au long de l'année .

Minis colos : cette année la totalité des OS ont souhaité modifier les offres afin d'une part, laisser EPAF, dont c'est le cœur de métier, prendre en charge les traditionnelles mini-colos de la Toussaint (environ 90 enfants profitaient avant des colos mises en œuvre par la Délégation), et d'autre part pour diversifier notre offre et permettre aux enfants qui ne peuvent ou ne souhaitent pas partir 5 jours de bénéficier d'activités ludiques pendant cette période .

Ainsi nous avons maintenu la colo qui avait le plus de succès (gué de frise) et nous proposons d'autres journées pour les enfants (découverte d'une caserne de pompier, initiation à la plongée, initiation au pilotage d'un avion, bowling et karting, accrobranche) avec des tarifs allant de 10 à 40 euros par jour selon le quotient familial

Restauration : Solidaires Finances a abordé l'épineux problème de la restauration sur Paris et les conséquences du NRP sur celle-ci.

Nous avons une fois de plus dénoncé le manque d'anticipation et de prévoyance de la part de l'administration (SG /DGFIP et DRFIP) dans la réorganisation des services parisiens. Pourtant le temps ne leur a pas manqué.

Site de Banque (le restaurant fermera fin décembre) : L'administration a acté la disparition du site et celle de son restaurant administratif AGRAF (très fortement fréquenté par les agents et agentes du site ainsi que ceux du site de Notre Dame des Victoires et de St Hyacinthe) sans qu'une solution de restauration soit envisagée sérieusement, pire avant même d'y avoir réfléchi ! Cela s'apparente à du bricolage, voire à du mépris...Il était pourtant simple de donner comme consigne au cabinet de conseil chargé de réaménager le site de NDV de prévoir une restauration AGRAF plutôt qu'un accueil luxueux et surdimensionné !

La seule solution pérenne pour l'instant est le report des agentes et agents sur Réaumur, sans garantie que le site puisse absorber le flux supplémentaire de rationnaires.

Surtout, aucune avancée n'est constatée sur la recherche d'un conventionnement de proximité pour les agents et agentes du site de St Hyacinthe qui sont très éloignées du site de Réaumur.

Grandes Carrières 18^e : Le coût du repas reste élevé pour les collègues. La Délégation a pourtant proposé a plusieurs reprises au prestataire d'augmenter la subvention par agent.e mais le prestataire refuse cette augmentation au motif que cela créerait une distorsion avec les autres rationnaires.

Malgré ce refus, à Solidaires Finances, nous continuerons à nous battre pour trouver une solution pour que les collègues puissent avoir une restauration à un prix décent.

Site de la rue de Londres : Nous avons été informé.es que le restaurant ne rouvrirait pas avant de nombreux mois, peut-être même pas avant 2024. Le conventionnement restera pérenne durant toute la période.

Site d'Uzès : Suite à l'arrivée imprévue d'environ 50 agent.es du service recettes de la ville de Paris qui auparavant devaient déménager sur le site de la Porte d'Ivry, le restaurant de petite dimension, déjà très surchargé, pourra-t-il accueillir l'ensemble des rationnaires ?

Site de Paganini : avec le NRP de nombreux services vont arriver sur le site. Le restaurant selon l'AGRAF semble également sous dimensionné, tout comme le site de Godefroy Cavaignac qui doit accueillir la DNVSF

Ainsi, le NRP parisien va non seulement impacter les missions des agent.es mais également leurs conditions de travail puisque pour se rendre sur un nouveau point de restauration, le temps de trajet va augmenter sans compensation (la Direction refuse d'allouer 15 minutes supplémentaires pour compenser le temps de trajet supplémentaire pour se rendre dans les cantines) et parfois le coût du repas (comme à Grandes Carrières) alors que, dans un contexte économique plus que compliqué pour nombre d'agent.es, le déjeuner reste le seul repas équilibré et peu cher par jour.

En outre un repas équilibré participe à l'effort national de santé publique, mais il favorise également un temps d'échange entre les collègues qui ne peut qu'être bénéfique pour le bon fonctionnement des collectifs de travail.

Sur l'expérimentation de la tarification au plat par AGRAP, Solidaires Finances avait déjà alerté l'administration sur le risque d'augmentation du prix des repas pour les rationnaires, ce qui a été confirmé par les résultats de l'enquête réalisée. En outre l'offre est rejetée par les agent.es. Dans ces conditions, pourquoi continuer l'expérimentation ? En tout état de cause nous nous opposerons à son expansion.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. La crise, le gel du point d'indice, le creusement des inégalités renforcent ces besoins sociaux. Les prestations doivent être consolidées afin de mieux répondre aux besoins des agents et agentes actives, pensionnées et de leurs familles.